NOTES DE LINGUISTIQUE ITALIQUE *

PAR M. LEJEUNE
membre de l'Institut
Académie des Inscriptions et Belles Lettres
23, quai de Conti, 75006 Paris

XXXVI

INSCRIPTION OSQUE A MURO LUCANO

SOMMAIRE. — *Dans un nouveau document osco-grec de Lucanie, appartenant au début du — III^e s., datation d'une enceinte fortifiée par le principal magistrat local avec une formule jusqu'ici sans exemple : « Un Tel, en son meddicat ». Ce texte montre les réformes orthographiques des environs de — 300 soit non menées à leur terme soit incomplètement appliquées.*

ABRÉVIATIONS

Anthr = M. LEJEUNE, *L'anthroponymie osque*, Paris, 1976.
Bu. = C. D. BUCK, *A grammar of oscan and umbrian*², Boston, 1928.
Catal : voir n. 4.
OGrI = M. LEJEUNE, *Phonologie osque et graphie grecque*, dans *REA*, 72, 1970, p. 271-316.
Pl. = C. VON PLANTA, *Grammatik der oskisch-umbrischen Dialekte*, Strasbourg, I, 1892, II, 1897.
Ve. = C. VETTER, *Handbuch der italischen Dialekte*, Heidelberg, I, 1953.

1. Dans *REA*, 72, 1970, p. 271-316 (*Phonologie osque et graphie grecque*, avec suite : 74, 1972, p. 5-13), j'avais donné (avec photographies, pl. II-XI, sauf pour Rossano) un inventaire des inscriptions osco-

* Cf. t. XXI-XXII, 1945, p. 87 (Note I) ; t. XXVIII, 1950, p. 97 (Note II) ; t. XXIX, 1951, p. 86 (Notes III-IV) ; t. XXX, 1952, p. 87 (Notes V-VII) ; t. XXXI, 1953, p. 117 (Notes VIII-XI) ; t. XXXII, 1954, p. 129 (Note XII) ; t. XXXV, 1957, p. 88 (Note XIII) ; t. XXXVIII, 1960, p. 132 (Notes XIV-XV) ; t. XL, 1962, p. 162 (Notes XVI-XVIII) ; t. XLIII, 1965, p. 152 (Notes XIX-XX) ; t. XLIV, 1966, p. 141 (Note XXI) ; t. XLV, 1967, p. 194 (Notes XXII-XXIV) ; t. XLVI, 1968, p. 98 (Notes XXV-XXVIII) ; t. XLVII, 1969, p. 133 (Note XXIX, numérotée par erreur XXV) ; t. XLIX, 1971, p. 78 (Note XXX, numérotée par erreur XXVI) ; t. L, 1972, p. 94 (Note XXXI) ; t. LII, 1974, p. 95 (Note XXXII) ; t. LIX, 1981, p. 69 (Notes XXXIII-XXXV).

grecques connues à cette date (carte, p. 278 ; *corpus*, p. 279-285 nos 1-46) avant d'en étudier la langue et l'orthographe.

Depuis lors, d'une part, s'est considérablement enrichie l'épigraphie osco-grecque[1] du sanctuaire de Méfitis à Rossano di Vaglio (les fouilles sont à présent terminées) et j'en ai mené à terme la publication[2]. Elle comprend 31 textes ou fragments, s'étageant entre le milieu du — IVe s. et le début du — Ier s., dont une demi-douzaine antérieurs à la réforme orthographique qui se situe vers — 300 (*RV — 12* : [σ]νετεfς πεhετεfς ; *RV — 33* : μαμερτει μεfιτανοι ; *RV — 35* : νυμυλοι μεfιτανοι νυμυλοι μαμερτιοι οιναι ν[υμυλιαι] ; *RV — 44*/*— 50* : μεfιτει μαρας σταλλιες βρατεις δατας ; *RV — 52* : [. . . . .]αματομ [απεξ]υ[ξ]κ homoi [ενε]μ υδοι μεfι[τιαις] ; peut-être aussi les fragments *RV — 08*, *RV — 49*).

Depuis lors, d'autre part, un nouveau site est à porter sur la carte : Muro Lucano à 30 km. au nord-ouest de Potenza[3]. Des fouilles poursuivies sur son territoire depuis plus de vingt ans, les résultats ont fait l'objet, en 1984, d'une exposition à Potenza ; au catalogue provisoire de 1984 a été substitué en 1986 un catalogue de dessein plus scientifique établi par A. Capano[4] ; nous y renvoyons à propos de l'inscription osco-grecque (la seule jusqu'ici) découverte à Muro, laquelle va être discutée ci-après[5].

2. Trouvaille faite en 1981, au lieu-dit Raia S. Basile à 5 km au sud/sud-est de l'agglomération de Muro. Avait existé là un habitat escarpé ceint d'une muraille (de travail indigène, non hellénique) en blocs irréguliers[6] ; au pied de ce mur d'enceinte, vers l'intérieur, à un niveau que Capano assigne au début du — IIIe s., gisaient quelques pierres taillées parallélépipédiques, dont l'une (haute de 54 cm, large de 63, épaisse de 35), brisée en deux mais pratiquement complète,

1. Dans la phrase terminale du sanctuaire (de la Guerre Sociale au début du principat), une épigraphie latine (dont subsistent une quinzaine de témoins, la plupart très mutilés) prend la relève de l'épigraphie indigène.

2. Documents numérotés (avec sigle *RV-*) dans l'ordre des trouvailles. Édition (avec dessins, photos et commentaires) : d'abord dans les *Memorie dei Lincei*, XVI, 1971, p. 47-83 et pl. I-XX ; puis dans les *Rendiconti* : XXVI, 1971, p. 663-684 et pl. I-V ; XXVII, 1972, p. 399-414 et pl. I-VII ; XXX, 1975, p. 319-339 et pl. I-VI ; XXXV, 1980, p. 445-466 et pl. I-IV.

3. Soit donc à environ : 40 km ouest du site de Rossano, 45 km nord-ouest du site d'Anzi, 35 km nord du site d'Atena Lucana.

4. *Soprintendenza archeologica della Basilicata — L'esplorazione archeologica nell'area di Muro Lucano e del Marmo-Platano — Catalogo della mostra di Antonio Capano* — Ars Grafica, Villa d'Agri, marzo 1986.

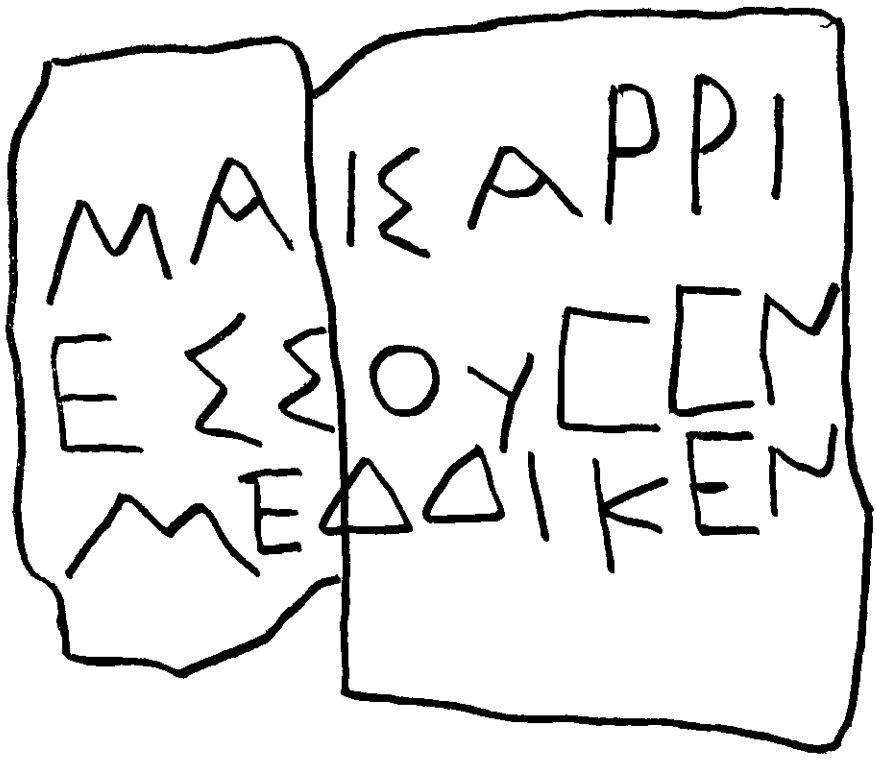
5. Une notice p. 11 (dans l'historique des fouilles) et une autre p. 30 (comme légende de la fig. 22) se complètent mutuellement. Photo de la pierre : fig. 22, p. 30. Ne sont correctes chez A. Capano ni la lecture (μαισαρρι / εσσουεεν / μεδδικεν) ni la division en mots (seconde ligne supposée commencer par un ablatif [!] de démonstratif [ombrien !] *essu*), ni la traduction (« Mais Arrios in questa meddikia »), elle-même en contradiction avec l'appréciation du sens global (« dedica ad un meddix ») qui requerrait un anthroponyme au datif.

6. Voir photos de *Catal* (sur couverture, et fig. 7, 8).

portait, sur trois lignes en lettres de 7 à 11 cm, une inscription osco-grecque[7].

Celle-ci (dont les mots ne sont pas séparés) se lit

μαις αρρι|ες
σουϝεν | μεδδικεν



avec cette observation que (sous l'influence du ϝ qu'il venait de tracer) le lapicide a omis le trait médian du ε, à l'avant-dernière place de la l. 2 ; sur une probable omission de lettre à la l. 3 (μεδδικ⟨ι⟩εν), voir § 5.

Interpréter : « M. A. en son meddicat », en sous-entendant un verbe « fecit » (tel que *ουπσεδ ou autre).

Le magistrat est désigné (au nominatif) par prénom + gentilice, sans la (facultative) référence au prénom paternel. — Le prénom nous était déjà connu (*Anthr* § 92) à Abella (Ve. 1, Ve. 137), à Nola (Ve. 1), à Capoue (Ve. 100), à Bovianum Vetus (Ve. 149), au nominatif (MAÍS),

7. *Catal*, p. 11 : « Notevole la scoperta, tra il muro in poligonale e quello del primo ambiente, di blocchi squadrati in pietra morta, anch'essi di varia forma e dimensione ma non superiori a 60 cm. circa di larghezza e a m. 1,20 di lunghezza ; lo spessore è al massimo intorno ai 25-28 cm. Uno di questi, rinvenuti tra lo strato primo ed il secondo, e di forma leggermente rettangolare, riporta un' iscrizione greco-osca che si referisce ad un Mais Arrios magistrato locale (meddix) cui era dedicato il monumento al quale appartenevano probabilmente i blocchi. Il livello del loro recupero corrisponde all'ultimo periodo di frequentazione dell'area, inizio III sec. a. C. ».

au génitif (MAIIEÍS), au datif (MAIIÚÍ). — Le gentilice (ici, avec la finale -ιες de nomin. sg. qui, pour les noms de familles, concurrence -ις : *Anthr* §§ 72-75) est jusqu'ici inconnu de l'épigraphie osque, mais sa forme latinisée *Arrius* est abondamment attestée dans *CIL* IX (près de 30 exemples) et *CIL* X (plus de 80 exemples, dont l'un à Muro même : épitaphe 433 *M. Arrio M. f.*).

L'originalité du texte réside dans son formulaire.

3. L'adjectif possessif de 3e personne est, dans les langues italiques, de thème ou bien *sowo-* (qu'on s'accorde à faire remonter à **sewo-*) ou bien *suwo-* (qu'on explique soit comme un aboutissant de **sºwo-*, soit comme une altération récente de *sowo-*) : Pl. § 290, Bu. § 194. Exemples osques[8] en écriture épichorique : HERIAM SUVAM (Ve. 6 ; écriture non réformée, ne distinguant pas ú de υ), SENATEÍS SUVEÍS (deux fois en Ve. 1, écriture réformée), SÚVAD EÍTIV(AD) (Ve. 142) ; le document diplomatique Ve. 1 est d'une orthographe trop soignée pour qu'on y mette en doute l'authenticité de SUV- ; on reconnaîtra donc que *sowo-* (Ve. 142) et *suwo-* (Ve. 1) coexistaient en osque. De *suwo-*, le texte de Muro apporte un nouvel exemple (avec graphie ου de *u* en écriture osco-grecque réformée : *OGrI*, § 13). Accessoirement, on notera qu'il apporte aussi un nouvel exemple de l'ordre : possessif + subst. (comme en Ve. 142 ; ordre inverse en Ve. 6, Ve. 1).

4. Du nom de magistrat *med-dik-* sont dérivés en osque deux abstraits, l'un féminin en *-yā-* (Ve. 81, 82, 83, 84, 85, 192), l'autre neutre en *-yo-* (Ve. 2). On admettait, à partir du seul contexte de Bantia, que le second (« exercice d'une fonction publique ») avait une signification plus générale que le premier (« exercice annuel du meddix éponyme ») : vue qu'il convient à présent de rectifier, puisque le neutre apparaît à Muro dans une formule de datation.

La référence à la magistrature éponyme se fait à Capoue par l'emploi du seul locatif MEDDIKKIAÍ précédé de génitif de nom propre (Ve. 81 à 85) ; elle se fait sur le casque du musée de Milan (Ve. 192) par le syntagme prépositionnel συπ μεδικιαι suivi du génitif. Elle se fait à Muro par le syntagme postpositionnel *μεδδικιει-εν (voir § 5) précédé du déterminant.

5. La postposition *-en* peut en osque (comme en ombrien) s'associer, selon le sens, soit avec un accusatif (question *quō*) soit avec un locatif (question *ubi*) : Bu. § 301. En osque, pour le locatif, deux exemples sont jusqu'ici connus, le régime se trouvant être dans tous deux un syntagme

8. Le fragment Ve. 155 (qui paraît présenter une séquence ...súv...) est trop mutilé pour être utilisable — En marrucin on a *suam* (Ve. 218) ; en pélignien, *suois* (Ve. 203) et *sua* (Ve 213).

binaire (adj. + subst. ou subst. + adj.) : *exaiscen ligis* « dans ces lois » (Ve. 1), HÚRTÍN KERRÍIÍN « dans l'enclos Cérérien » (Ve. 147), et les règles d'emploi de *-en* étant alors les suivantes :

a) la postposition est *nécessairement* affixée au *premier* élément du syntagme, qu'il soit adjectif ou substantif (Ve. 1, Ve. 147) ;

b) elle peut être *facultativement* répétée à la fin du *second* élément (Ve. 147).

Muro nous apporte un nouvel exemple du type *b* (mais avec premier élément adjectif, à l'inverse de Ve. 147) : σουϝεν μεδδικεν « en son meddicat ». Ceci, cependant, avec deux difficultés formelles :

D'une part le substantif est de thème *meddik-yo-* (§ 4), et l'absence du yod dans notre inscription ne paraît pas justifiable. On sera conduit donc à invoquer un lapsus du graveur pour μεδδικ⟨ι⟩εν.

D'autre part, pour les deux termes du syntagme, la graphie ε en syllabe finale fait problème.

6. Dans la série prépalatale, l'osque distinguait trois phonèmes :

un /i̱/ fermé, issu de **ī* ancien,
un /ì̱/ ouvert, issu de **ĭ*, **ē* anciens ou de contraction *e* + *e*,
un /*e*/, issu de **ĕ* ancien.

Mais, dans leur phase initiale, les écritures osques, tant celle adaptée de l'étrusque (Capoue, etc.) que celle adaptée du grec (Rossano, etc.), ne disposaient là que de deux signes (I, E pour la première ; ι, ε pour la seconde) ; des réformes de l'un et l'autre système, intervenues vers — 300, ont, par des moyens différents, accordé orthographe et phonologie (voir *OGr.I* §§ 8-11) :

Capoue, etc.			Rossano, etc.	
avant — 300	après — 300		avant — 300	après — 300
I	I	/i̱/	ι	ι
I	Í	/ì̱/	ε	ει
E	E	/e/	ε	ε

Dans la seconde déclinaison osque, le loc. sg. était en *-ei*, et l'affixation de la postposition *-en* procurait une finale **-eyen* qui, par amuissement de yod et contraction, aboutissait à **-ēn*, avec voyelle résultante de timbre /i̱/ ; ainsi **hortei-en* « dans l'enclos » aboutissant (Ve. 147) à HÚRTÍN. Pour **suvei-en*, on attend donc : avant la réforme, une finale contracte écrite -εν ; après la réforme, une finale contracte écrite -ειν. C'est l'orthographe ancienne qu'on constate à Muro pour la syllabe finale. Mais dans ce σουϝεν, la syllabe initiale, avec notation ου de *u* ressortit à l'orthographe réformée (*OGrI* §13).



Datation d'enceinte à Muro Lucano



Datation d'enceinte à Serra di Vaglio

A cette contradition, deux explications possibles.

1) Ce qu'après coup nous considérons globalement comme *une* réforme se serait opéré en plusieurs temps. On aurait d'abord[9] (parce que, le /u/ du grec glissant vers /ü/, la lettre υ avait, en grec, changé de valeur) substitué ου à υ pour le /u/ de l'osque, lui, inaltéré. Ensuite seulement, cet appel au digramme ου avait suggéré (pour donner à /i̯/ une notation propre) l'appel symétrique au digramme ει.

2) Ou bien, plus simplement, nous nous trouvons dans cette période de flottements dans l'usage qui accompagne la mise en place de toute réforme ; la série des *iuvilas* de Capoue en offre, notamment, de nombreux exemples.

L'une et l'autre hypothèses conduisent à placer notre texte très haut dans le — IIIe s., ce qui s'accorde avec les conclusions archéologiques de Capano.

7. Une observation encore : le document de Muro apporte une éclairage nouveau à l'inscription lapidaire grecque de Serra di Vaglio[10].

A quelques kilomètres du sanctuaire indigène de Rossano di Vaglio, dans les montagnes de Potenza, le site de Serra est celui d'un établissement hellénisé, avant-poste des colons de la côte de Métaponte. Il était pourvu d'une enceinte, d'où provient l'unique inscription du site, assignable à la seconde moitié du — IVe s. comme la muraille dont elle donne la datation :

ἐπὶ τῆς | Νυμμε|λου ἀρχῆς

Si le nom du magistrat éponyme est de stock indigène, la langue du texte est grecque. Mais, ce qui apparaît désormais plus clairement, le formulaire ici employé est lui-même un *calque* de formulaire osque de datation ; non précisément celui de Muro. mais, par exemple, celui du casque de Milan (Ve. 192) συπ μεδικιαι + gén. Comme à Muro, le dirigeant local a daté en la signant la muraille qu'il a fait construire ou aménager ; mais (autre calque) ce *meddix* en milieu hellénisé porte le titre d'archonte.

9. En 1970 (*OGrI* § 10), nous envisagions au contraire que la notation de /i̯/ par ει aurait pu être incitation à noter /u/ par ου.

10. Publiée en 1967. dans *R.É.L.*, 45, p. 210-211 et pl. I.